
Fabienne Duteil-Ogata

Hartmut. O. Rotermond, *Religions, croyances et traditions populaires du Japon*

Paris, Maisonneuve & Larose, 2000, 540 p. (bibliogr., index, illustr., tabl.).

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Fabienne Duteil-Ogata, « Hartmut. O. Rotermond, *Religions, croyances et traditions populaires du Japon* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 122 | avril - juin 2003, document 122.93, mis en ligne le 10 novembre 2005. URL : <http://assr.revues.org/1461>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://assr.revues.org/1461>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

122.92

ROME (Catherine).

Les Bourgeois protestants de Montauban au XVII^e siècle. Une élite urbaine face à une monarchie autoritaire. Paris, Honoré Champion, 2002, 589 p. (bibliogr., annexes, index, tabl., cartes) (coll. « Vie des Huguenots », 25).

Ce livre, issu d'une thèse soutenue à l'université de Toulouse-Le Mirail, propose une double contribution à l'histoire des élites urbaines sous la monarchie d'Ancien régime et à celle du protestantisme français dans le siècle de l'Édit de Nantes, de sa révocation et du Refuge huguenot. De la première approche, on ne saurait guère parler ici : signalons seulement quelques grands thèmes, le travail de reconstitution des familles, l'étude des stratégies matrimoniales, du patrimoine foncier, des fortunes et des réseaux d'affaires, la mesure de l'alphabétisation, l'analyse des bibliothèques, des charges et des offices, etc. Ici et là, bien sûr, la spécificité protestante attire l'attention et l'auteur ne s'interdit pas de faire allusion aux travaux d'un Max Weber sur l'appétence supposée des protestants pour le maniement de l'argent et l'esprit d'entreprise. Ce type de monographie peut fournir l'occasion de vérifier ou de modifier un certain nombre de stéréotypes de la littérature savante ou des représentations populaires. Prenons l'exemple des prénoms : sont-ils "juifs" chez les protestants ? Très peu chez les femmes : 3,3 % de prénoms issus de l'Ancien Testament, loin derrière... Marie (17,6 % de l'échantillon). Nettement plus chez les hommes : 17,2 %, avec beaucoup d'Isaïe (4 % de l'échantillon) – mais très loin derrière Jean ou Pierre. Autre exemple, la possession de livres : alors que les bibliothèques des femmes sont relativement riches, celles des hommes sont moins bien pourvues que chez leurs homologues de Paris (H.-J. Martin) ou Metz (Ph. Benedict), quelle que soit la religion de ces derniers. Si on les compare à celles des bourgeois catholiques de Toulouse, on note que la part des livres religieux est deux fois plus forte chez les protestants de Montauban (25 % contre 12 %), le droit l'emportant à Toulouse. La troisième partie de l'ouvrage, « Des remparts au Refuge », propose une contribution intéressante à l'histoire du Refuge huguenot, avec la reconstitution des listes de réfugiés et l'analyse d'un ensemble de 109 lettres échangées entre 1689 et 1747, entre des Garrisson restés à Montauban et des alliés ou amis émigrés au Refuge : voyages, entraide, relations commerciales ou matrimoniales, dimension religieuse de l'exil (rarement invoquée) peuvent être reconstitués.

Cet ouvrage utile aurait gagné à bénéficier d'une relecture permettant d'effacer d'assez

nombreuses fautes d'orthographe et maladroites de style ("le risque de péché de chair", p. 80 ; "dans l'académie de Montauban, on y enseigne", p. 241 ; "la vente d'une partie de la bibliothèque est vendue...", p. 299, ...).

Patrick Cabanel.

122.93

ROTERMUND (Hartmut. O.), éd.

Religions, croyances et traditions populaires du Japon. Paris, Maisonneuve & Larose, 2000, 540 p. (bibliogr., index, illustr., tabl.).

Cette anthologie composée de textes datant du VII^e au XII^e siècles dresse un panorama complet de l'univers religieux du Japon ancien. Accessible à tous, ce recueil s'adresse plus particulièrement aux passionnés de littérature, d'histoire, d'anthropologie et de sciences des religions. Extrêmement bien annotés et abondamment commentés, les textes présentés ici sont pour la majorité d'entre eux traduits pour la première fois en français, ce qui fait de ce recueil un outil unique.

La première partie de l'ouvrage consacrée au shintô ancien est une réédition quelque peu modifiée du volume I de cette anthologie publiée par le même éditeur en 1988 (*Aux temps où arbres et plantes disaient des choses*). La seconde partie intitulée « Au pays des prodiges du sutra du Lotus » concerne la pensée bouddhique, de son introduction au Japon à l'orée du Moyen Âge.

Afin de donner une vision complète de cet univers religieux du Japon ancien, les conceptions fondamentales de chaque tradition religieuse sont examinées. En début de chapitre, une introduction générale expose les concepts-clés de chaque courant religieux. Puis, sur un mode didactique, ces notions sont une à une, analysées et illustrées à travers un choix de textes judicieusement sélectionnés.

Ainsi, pour le shintô ancien, les conceptions de "kami", de "tama", d'empereur, de nature, de mot, de "magie du nœud" sont toutes explicitées à la lumière des textes fondateurs que sont le Kojiki, le Nihon shoki ou bien encore le Manyôshu.

De même pour chaque école bouddhiste, de l'époque Nara (710-784) à la période Heian (784-1185), le contexte historique et les concepts sont développés et analysés grâce à un échantillon de textes, là encore, savamment triés.

Ainsi, par exemple, le concept de la chaîne de causalité et de rétribution des actes en ce bas monde, à l'époque du bouddhisme de Nara, est-

il illustré, par les anecdotes du Nihon ryoiki. Les notions essentielles des écoles bouddhistes ésotériques Tendai et Shingon, apparues à l'époque Heian, sont étudiées à travers les écrits des fondateurs de ces deux écoles : Saichō et Kūkai. De même, la pratique du *nembutsu* chère au bouddhisme de la Terre Pure est exposée à partir des textes du moine théoricien de cette école : Genshin.

Le Sutra du lotus, sutra fondamental du bouddhisme japonais, est discuté à travers la notion de son efficacité miraculeuse. Les concepts de Yin et de Yang qui sont exposés principalement à travers les anecdotes de Konjaku monogatari-shū montrent toute la portée de la pensée taoïste à partir de la fin du VII^e siècle.

L'avant-dernier chapitre intitulé : « En no Gyoja, les hijiri, et l'origine du syncrétisme shintō-bouddhique » souligne l'importance de la magie présente dans ces deux traditions religieuses et le rôle des ascètes itinérants dans la diffusion de ce syncrétisme dans tout le Japon. Le dernier chapitre nous rappelle que ce syncrétisme se traduisait également par un panthéon au seuil du Moyen Âge.

Cet ouvrage illustré de reproductions figuratives offre au lecteur francophone l'occasion inespérée de pénétrer aisément l'univers religieux du Japon ancien.

Nous attendons avec impatience la publication du tome suivant très certainement consacré à la période médiévale.

Fabienne Duteil-Ogata.

122.94 SHADID (Wasif A.R.)
VAN KONINGSVELD (Sjoerd P.), eds.

Religious Freedom and the Neutrality of the State: the Position of Islam in the European Union. Louvain, Peeters, 2002, 211 p. (bibliogr.).

Il s'agit du premier des deux volumes (cf. infra 122.95) publiés à l'issue du colloque qui s'est tenu à Leyde les 14 et 15 décembre 2000. Il a une orientation juridique quand le second offre une perspective plus historique. Mais dans les deux cas, ils comparent, au niveau des pays européens, les politiques des États face aux cultes islamiques. Ils s'interrogent également sur la place de l'islam au sein de l'Europe multiculturelle. Ils pointent la difficulté qu'ont les États à gérer les rapports entre islam et pouvoir public légitime. L'aspect multiforme et varié, sans clergé ni formes institutionnelles, et donc sans « représentants » légitimes, de cette religion semble être un obstacle considérable à

toute forme d'institutionnalisation de sa place sur la scène publique. D'un côté, l'État ne sait pas à qui s'adresser, de l'autre, les acteurs en quête de légitimité institutionnelle ne peuvent rendre compte d'une structure hiérarchique établie ou d'un moyen d'élection démocratique.

Mais est-ce réellement à cause des principes de l'islam que l'on ne peut assister à des accords stables, ou faut-il voir là un argument des États pour nier la légitimité du troisième culte européen ?

À cette question, les réponses ne sont pas unanimes. À l'un des bouts de la chaîne, on trouve l'analyse de Sami Zemni selon laquelle : « l'Autre qui est accepté c'est seulement l'Autre folklorique, l'Autre conscient de soi reste privé de sa propre identité. C'est facile pour l'Europe de tolérer la nourriture délicieuse de la cuisine marocaine, turque ou indienne ou de danser sur ce qu'on appelle « world music ». Cependant, le « vrai Autre » qui lutte pour ses droits, dans la nécessaire articulation de la relation entre Eux et Nous est finalement rejeté » (p. 172). Le problème serait donc général et lié au statut des musulmans dont on parle effectivement, c'est-à-dire surtout des immigrés des trois dernières décennies. À l'autre bout de la chaîne, Samir Akgönül propose une analyse très positive, constatant au contraire une reconnaissance de l'islam et un fonctionnement « normal » du système de représentation des spécificités musulmanes. Mais les musulmans en question sont les habitants de la Thrace occidentale, protégés par le traité de Lausanne. Ceux-ci n'ont pas souffert de la question de la légitimation qui intéresse leurs coreligionnaires immigrés en Europe. Il s'agit de Grecs d'origine, leur origine ethnique (pomaks, turques, tsiganes) étant plutôt le clivage déterminant. Il apparaît donc une réaffirmation du thème de l'inclusion des minorités à l'intérieur d'un territoire national : il est plus difficile de modifier un contrat social que d'y participer d'entrée de jeu.

En somme, l'émergence de l'islam européen, véritable défi pour les systèmes juridiques européens, et non sans conséquences sociales nécessite, comme le soulignent en conclusion W.A.R.S. et S.P.V.K., « une politique publique spécifique faite pour convaincre les populations autochtones qu'un concitoyen noir, un musulman, peut être aussi un citoyen européen loyal » (p. 194). Recherche, enseignement, juste information sont autant de moyens pour atteindre ce but. Finalement, on reste un peu déçu d'une recette qui apparaît déjà trop simple, voire rebattue. Mais on n'en est qu'au début.

Giovanni Semi.